

Compagnie de Chemin de Fer et d'Autobus Sierre-Montana-Crans (SMC) SA

Assemblée générale

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 2 juin 2015 à 11h00 au Restaurant le Cervin à Crans-Montana, selon l'ordre du jour suivant :

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'année 2014
4. Rapport de l'organe de révision
5. Décisions : - approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2014
- décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose :

1. d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes et bilan de l'exercice 2014, tels que présentés,
2. de prendre acte du rapport de l'organe de révision et de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour 2014,
3. d'utiliser le solde créditeur au bilan s'élevant à CHF 3'488'977.25 comme suit :

a) dividende	CHF 225'000.00
b) report à compte nouveau	CHF 3'263'977.25
	<hr/>
	CHF 3'488'977.25

6. Nomination statutaire
7. Divers

Crans-Montana, le 8 avril 2015

Le Conseil d'administration